

## Bericht aus der AG 2

Rapport du groupe de travail N° 2 :

### « Les échanges franco-allemands dans la formation professionnelle ; l'engagement des entreprises en faveur des jeunes actifs ».

Discussion menée par Wolfgang Linkelmann, vice-président de la VDFG.

Intervenants : Manfred Lukas, ancien responsable pour les échanges professionnels à l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse et actuellement conseiller à « Arcade », organisme français de formation professionnelle.

Puis exposé de Dietmar Schmidt, du Secrétariat Franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle / Deutsch-Französisches Sekretariat für den Austausch in der beruflichen Bildung (SFA/DFS).

Rapport présenté au Congrès par Pascale Gauchard de la DFG Dortmund et rédigé par Madeleine SCHMEDER, secrétaire générale de la FAFA.

Malgré tous les effets bénéfiques pour les jeunes des expériences de mobilité pendant leur formation professionnelle, mis en évidence notamment par une enquête du CEDEFOP (Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle), à peine 0,4% de jeunes européens (16-29 ans) partent à l'étranger pendant leur formation (0,8% parmi les étudiants) !

Le franco-allemand apporte pourtant aux jeunes un éventail plus large de possibilités et de moyens, d'autant plus qu'il est maintenant possible de cumuler les aides de l'OFAJ avec celles de la Commission Européenne ou d'autres sources (collectivités territoriales, notamment).

Pour une première expérience de court terme, l'OFAJ/DFJW propose des bourses individuelles pour des jeunes de 16 à 27 ans dans le cadre du **programme « Jobs dans la ville jumelée »** qui peuvent être des stages volontaires ou des emplois saisonniers, pour une durée d'un mois (ou davantage mais la bourse se limite à un mois) avec l'objectif de renforcer les liens qui unissent les villes jumelées françaises et allemandes.

Le cadre des jumelages de ville convient particulièrement bien à ce programme : les comités de jumelage peuvent se charger de rechercher et proposer des jobs ou des stages dans les services de la ville (jeunesse, culture ou affaires internationales) ou dans les associations et entreprises locales qui s'y prêtent. On peut trouver des arguments pour convaincre les responsables locaux avec l'aide du site internet de l'OFAJ qui a une longue pratique de ces stages et propose des témoignages de jeunes.

L'OFAJ propose aussi d'autres programmes par l'intermédiaire des établissements scolaires ou professionnels :

- Des **bourses individuelles pour des stages pratiques pendant ou à l'issue de formation professionnelle ou technologique** peuvent être sollicitées, mais par l'intermédiaire des établissements.

- Un autre programme de l'OFAJ, le « **programme Brigitte Sauzay** » permet à des collégiens et lycéens de la quatrième à la première de passer trois mois chacun dans une famille d'accueil de l'autre pays, en réciprocité : chacun leur tour, ils sont accueillis dans la famille de l'autre pays pour trois mois, y vivent la vie de collégien/lycéen et suivent les cours avec leur correspondant, et réciproquement. Les dossiers sont constitués par les établissements scolaires, en coopération avec les rectorats.

Dans le domaine professionnel les partenaires incontournables sont les **établissements professionnels** qui sont les intermédiaires indispensables si on veut mettre en place des échanges de jeunes en formation.

Le **Secrétariat franco-allemand pour les échanges professionnels SFA-DFS** soutient exclusivement des **projets de groupe** d'au moins 12 personnes pour au moins 3 semaines. La première de ces trois semaines est consacrée à un programme interculturel et à l'apprentissage de l'autre langue. Il est possible d'obtenir le financement d'un cours de langue avant le départ en s'adressant au Rectorat. Le projet est déposé par les établissements de formation.

Ces séjours sont encadrés et accompagnés par des interprètes. Ce sont souvent des étudiants en langue ou des jeunes « bi-culturels » rémunérés (67 Euros/jour + voyage et hébergement), et les candidats pour ces accompagnements (Sprachbegleiter) sont bienvenus (s'adresser au SFA-DFS).

La barrière de la langue n'est souvent pas un obstacle aussi grand qu'on peut le craindre a priori : la communication non verbale est facilitée par la communauté des compétences. Mais le matériel d'enseignement du langage professionnel manque encore, hormis dans les domaines du commerce et de l'hôtellerie. L'OFAJ a cependant réalisé plus d'une trentaine de **glossaires « interculturels »**, qui sont bien plus que de simples lexiques, sur toute sorte de thèmes, depuis le jeu d'échec, en passant par la coiffure, l'agriculture biologique, et le tout dernier sur les métiers du livre.

Les acquis linguistiques dépendent bien évidemment de la durée du séjour, mais ce sont surtout les gains des participants en matière d'autonomie, d'ouverture d'esprit, d'assurance personnelle, de découverte des autres, de valorisation de leurs compétences qui priment.

Le programme de la Commission Européenne **Leonardo da Vinci** peut aussi apporter des ressources quand l'OFAJ ou le SFA-DSF ne peuvent pas intervenir.

Existe-t-il des **documents pour convaincre** les intéressés ? Les participants à ces stages ou séjours en sont les meilleurs multiplicateurs !

Il a cependant été demandé aux deux animateurs de cet atelier de rassembler et mettre en forme les arguments dont ils disposent pour qu'un document synthétique puisse être diffusé à toutes les associations et comités concernés.

**Le SFA-DFS accepterait de participer à une « Mini-Messe » ou un « Mini-Forum » organisé par la la FAFA-VDFG** pour faire connaître à nos adhérents toutes les possibilités existantes. Un partenariat devra être trouvé avec une Chambre des Métiers ou une collectivité territoriale déjà très engagés dans ce domaine, mais quelques pistes peuvent être explorées...

Expérience de la Chambre des Métiers de **Caen** qui réalise avec la Chambre des Métiers d'Aschaffenburg des échanges d'apprentis pendant toute une année. En 2007-2008 c'était en

coiffure et boucherie-traiteur : 6 jeunes allemands ont effectué un apprentissage qualifiant, appris le français et réussi leur examen ! Et d'autres échanges se déroulent régulièrement dans le domaine professionnel.

La coopération exemplaire entre la région **Bourgogne et le Land de Rhénanie-Palatinat** permet des échanges de jeunes dans le cadre scolaire avec le programme Romain Rolland sur le même principe que la programme Brigitte Sauzay mais sur 2 semaines et qui touche chaque année une centaine de jeunes de chaque région. Dans le domaine professionnel aussi, environ 70 jeunes bourguignons de lycées techniques et professionnels effectuent chaque année un stage en Rhénanie-Palatinat (tailleurs de pierre, cuisiniers, secrétaires...). Un Bureau des Stages fonctionne depuis 1998 dans le cadre des Maisons de Rhénanie-Palatinat et de Bourgogne qui font la recherche de stages et d'hébergements, et a touché plus de 900 jeunes... Enfin les deux régions ont mis en place en 2007 une année de volontariat écologique dans la région partenaire sur le thème de la protection de l'environnement ou du développement durable.

Expérience d'**Avignon** où une classe européenne du lycée Technique Aubanel a obtenu un prix de la Fondation Robert Bosch pour la réalisation réciproque d'une brochure franco-allemande à l'usage des jeunes du lycée technique partenaire à Wetzlar, leur ville jumelle, pour leur permettre de se débrouiller dans l'autre pays et d'apprendre l'autre langue plus facilement. Le prix a permis l'impression en nombre des brochures. La Chambre des Métiers d'Avignon organise par ailleurs des échanges d'apprentis avec son homologue de Wiesbaden... à compléter ?

La journée franco-allemande du **22 janvier** pourrait être l'occasion d'organiser une rencontre entre les enseignants et responsables du domaine professionnel dans le cadre des jumelages, ou de faire visiter ce jour-là des entreprises allemandes en France et inversement.

Les comités de jumelage et associations franco-allemandes qui ont déjà une expérience de ce type d'échanges sont sollicitées pour faire part de leur succès ou difficultés à la FAFA ou à la VDFG. Nous les en remercions d'avance

Délais de dépôts des dossiers de demande de subvention :  
à l'OFAJ, deux mois avant le début du projet (< HYPERLINK "<mailto:boudjema@dfjw.org>"  
[boudjema@dfjw.org](mailto:boudjema@dfjw.org)>)  
auprès du SFA-DFS : avant le 2 juillet  
à l'Education Nationale : BOEN N° 13 du 26 mars 2009.

Les ressources internet :

OFAJ-DFJW : HYPERLINK "<http://www.ofaj.org>" [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org) ou HYPERLINK "<http://www.dfjw.org>" [www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

SFA-DFS : HYPERLINK "<http://www.dfs-sfa.org>" [www.dfs-sfa.org](http://www.dfs-sfa.org) ou HYPERLINK "<mailto:info@dfs-sfa.org>" [info@dfs-sfa.org](mailto:info@dfs-sfa.org)

Commission Européenne, Direction Générale Education et Culture, Livre Vert sur la promotion de la mobilité dans l'éducation des jeunes : HYPERLINK "[http://ec.europa.eu/education/focus/focus\\_363\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/focus/focus_363_en.htm)" [http://ec.europa.eu/education/focus/focus\\_363\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/focus/focus_363_en.htm)

Portail des langues franco-allemand FplusD : HYPERLINK "<http://www.fplusd.org>"  
[www.fplusd.org](http://www.fplusd.org)

Bureau des stages de la Maison de Rhénanie-Palatinat en Bourgogne

HYPERLINK "<http://www.maison-rhenanie-palatinat.org>" [www.maison-rhenanie-palatinat.org](http://www.maison-rhenanie-palatinat.org)

Wege zu enem Praktikum in Frankreich :

<[http://www.dfg-bonnrheinsieg.de/cms/uploads/media/Praktikum\\_in\\_Frankreich.pdf](http://www.dfg-bonnrheinsieg.de/cms/uploads/media/Praktikum_in_Frankreich.pdf)>

*Congrès de Duisburg, 9 Octobre 2009*

[madeleine.schmeder@orange.fr](mailto:madeleine.schmeder@orange.fr)